Le 26 janvier 2017

Déclaration intersyndicale

sur le respect du dialogue social

Suite notre action intersyndicale du 18 janvier 2017, le DGS Simon MUNSCH a reçu l'ensemble des organisations syndicales le 19 janvier 2017 et s'est engagé, au nom de la Présidente, à transmettre d'ici le 2 février 2017 un calendrier complet des groupes de travail et des instances pour permettre un véritable **dialogue social respectueux :**

- **des avis émis** par les représentants du personnel **en Comité Technique Paritaire**, des missions incontournables **du CHSCT** pendant une réorganisation et **des décisions** prises majoritairement **en CAP** ;

- des instances syndicales, avec une **méthode de travail** rectifiée ;

- des collègues de travail avec le **remplacement des représentants du personnel** dans leurs services respectifs **pendant l'exercice de leur mandat**, pour un service public continu et de bonne qualité.

Par ailleurs, nous sommes satisfaits que notre demande de **rencontre intersyndicale avec la Présidente Carole DELGA** ait pu se concrétiser **le 10 février 2017.**

Nous attendons à présent de l'Autorité territoriale l'application du principe formulé par la Présidente d'harmoniser les dispositifs concernant le devenir des personnels - en priorité les dispositifs d'Action sociale, de Régime indemnitaire, d'Evaluation et de Carrière - **sur la situation la plus favorable et dans l'intérêt des agents**.

Il serait inconcevable que la fusion des deux anciennes régions se traduise pour les agents régionaux par une vague de régression sociale et d'attaques contre l'existant.

Dès réception des propositions d'harmonisation des différents dispositifs, nous, représentant-e-s du personnel, sommes tout à fait disposé-e-s à poursuivre les travaux engagés avec l'Autorité Territoriale dans un esprit responsable et constructif.

Les représentant-e-s du personnel

au Comité Technique Paritaire de la Région Occitanie